



PICARDIE NATURE

SOS chauves-souris

Ayez le bon réflexe !

03 62 72 22 59



→ Vous avez trouvé une chauve-souris blessée ?

→ Des chauves-souris se sont invitées chez vous ?



ETUDIER - AGIR - SENSIBILISER





Le SOS Chauves-Souris répond aux difficultés que vous rencontrez avec ces animaux.

Pas de panique !

Les chauves-souris :

- ne s'accrochent pas aux cheveux
- ne sucent pas le sang
- ne détériorent ni la toiture, ni l'isolation (elles occupent juste l'espace disponible)
- ne pululent pas (un seul petit par an)
- ne sont pas dangereuses pour la santé. Attention toutefois à ne pas les manipuler !



Pourquoi chez moi ?

- elles se regroupent au printemps pour élever leurs petits bien au chaud sous votre toit. En général, elles partiront en septembre-octobre pour passer l'hiver ailleurs.
- elles sont le signe d'un environnement sain : elles peuvent consommer jusqu'à 3000 moustiques en une seule nuit !

**En France, toutes les chauves-souris
sont protégées par la loi.**

*Il est strictement interdit de les détruire,
de les transporter ou de les commercialiser.*

(art. L411-1 du Code de l'Environnement, arrêté ministériel du 23 Avril 2007)

+ d'infos :



03 62 72 22 59

www.picardie-nature.org

ETUDIER - AGIR - SENSIBILISER



Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement

Membre de France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Ecologie et de l'Education Nationale

Picardie Nature - 1 Rue de Croÿ - BP 70 010 - 80097 Amiens cedex 3 - Tél. 03 62 72 22 50

contact@picardie-nature.org - www.picardie-nature.org

Association loi 1901 déclarée en préfecture le 04 mars 1970 - siège social : 14 Place Vogel - 80000 Amiens

Siret 381 785 120 00019 - APE 9104Z - Imprimé sur papier recyclé